

FORMULAIRE DE RÉPONSE

Occupation Des Territoires
Pour un Québec
fort de ses communautés



Instructions

1. Après avoir lu le document de consultation disponible sur le site www.territoires.qc.ca, répondez aux questions de consultation en inscrivant vos réponses dans l'espace prévu.
 2. Une fois complété, acheminez le formulaire par courriel ou par la poste.
 - Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse consultation@territoires.qc.ca
 - Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse
Solidarité rurale du Québec – Consultation
85, rue Notre-Dame, bureau 204
Nicolet (Québec) J3T 1V8
- Commentaires et information : consultation@territoires.qc.ca ou (819) 293-6825

Coordonnées

(vous devez vous identifier, autrement votre formulaire ne pourra pas être compilé)

Prénom et nom : Sylvie Simoneau, 2^e vice-présidente de la CSQ et Nicole de Sève, conseillère syndicale

Adresse : 9405, rue Sherbrooke Est, Montréal H1L 6P3

Courriel : simoneau.sylvie@csq.qc.net

deseve.nicole@csq.qc.net

Nom de l'organisation : Centrale des syndicats du Québec (CSQ)

Partie I : CONTEXTE ET DÉFIS

Des défis à relever

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 2 du document de consultation « Des défis à relever » aux pages 9 à 14.

Question de consultation

Question 1 :	Est-ce que vous partagez les grands défis qui interpellent l'avenir des territoires, tels qu'exposés dans le document de consultation?
--------------	--

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Les défis déterminés dans le document de consultation reflètent bien la réalité des milieux. Toutefois, la CSQ souhaite porter à votre attention les éléments suivants.

La question démographique

En ce qui concerne la baisse de la population active, le document emprunte trop aux pessimistes qui dramatisent la situation démographique sans y apporter les nuances nécessaires. S'il nous faut reconnaître que ce phénomène est bien réel, il semble que l'on doit aussi souligner une hausse significative des naissances au Québec. Ainsi, en 2008, on observait une hausse de la natalité de 8 % comparativement à l'année précédente ; certaines régions comme celle de Québec atteignant une hausse de 10 %. Certes, nous n'atteignons pas encore un taux de fécondité qui permettrait le remplacement des générations, qui devrait être de 2,1 enfants par femme, mais il n'en demeure pas moins que pour l'ensemble du Québec, ce taux a dépassé 1,7 enfant par femme en 2008, et ce, pour la première fois depuis 1976. Il s'agissait d'une sixième hausse consécutive. Plus encore, le taux de fécondité atteint presque 2 enfants par femme dans les régions de la Côte-Nord, de l'Abitibi-Témiscamingue, de Chaudière-Appalaches et de Lanaudière.

L'autre élément à souligner à l'égard de ce défi est une nouvelle tendance, soit l'amélioration du solde migratoire dans certaines régions. À titre d'exemple, en Abitibi-Témiscamingue, de plus en plus de jeunes reviennent dans leur région d'origine (73 % des 20 à 34 ans en 2004-2005, contre 63 % en 1999-2000). Cela a comme conséquence d'améliorer le solde migratoire, soit de passer d'une perte de population de 2 765 habitants en 2000 à seulement 392 en 2007. Finalement,

comme l'observe Mario Polèse :

Le solde migratoire du Bas-Saint-Laurent est fortement négatif pour des populations entre, grosso modo, seize et trente-cinq ans, mais redevient plus clairement positif pour les populations entre environ quarante-cinq et soixante-cinq ans. Une tendance similaire s'observe pour la Gaspésie et les Îles, mais pas pour l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord et le Saguenay-Lac-Saint-Jean¹.

La vitalité sociale

Nous souscrivons à ce défi et comme centrale syndicale représentant la majorité des personnes travaillant dans les réseaux de l'éducation, nous sommes particulièrement satisfaits de constater que le décrochage scolaire y est présenté comme un défi social important. C'est pourquoi nous aimerions porter à votre attention d'autres statistiques qui méritent de faire de l'éducation une priorité nationale. Au Québec, chaque année, un élève sur quatre abandonne ses études secondaires. À l'éducation des adultes, 40 % des personnes inscrites décrochent en l'absence de soutien convenable. À la formation professionnelle, un élève sur trois abandonne avant d'obtenir son diplôme. Au collégial, près d'un étudiant sur quatre abandonne ses études, alors que c'est un sur cinq à l'université.

Par rapport à cette économie du savoir, mais aussi aux changements technologiques qui traversent toutes les sphères d'activité économique y inclus le milieu de l'agriculture, la désertion scolaire ne peut qu'avoir des effets extrêmement pervers sur la vitalité des régions.

¹ POLÈSE Mario (2009). « Les nouvelles dynamiques régionales de l'économie québécoise : cinq tendances », *Recherches sociographiques*, vol. 50, n° 1, p. 11-40.

Des acquis à considérer

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 3 du document de consultation « Des acquis à considérer » à la page 15.

Questions de consultation

Question 2a :	Dans l'ensemble des acquis qui positionnent avantageusement le Québec et les territoires, quels sont les plus importants?
Question 2b :	Quels autres acquis devraient aussi être reconnus pour leur importance sur le plan de l'occupation des territoires?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

La CSQ plaide depuis des années pour un modèle de développement dont l'objectif est l'édification d'une société pluraliste, démocratique, écologique, pacifique et solidaire garantissant un avenir viable à nos enfants, à l'ensemble des peuples et des communautés ainsi qu'à chaque personne qui compose ces collectivités. En conséquence, il nous semble que hiérarchiser les atouts de taille qui placent le Québec dans une position privilégiée constitue un exercice périlleux. Il faut plutôt concevoir le caractère systémique de ces atouts comme le fruit de politiques publiques demandées et soutenues par une majorité de la population. Toutefois, forts de notre expérience comme acteur de changement social, nous aimerions suggérer d'ajouter deux éléments à ceux déjà déterminés.

Le premier concerne l'accessibilité des services publics dans toutes les régions du Québec. Cela concerne non seulement les services d'éducation, mais aussi ceux de la santé et des services sociaux et les services gouvernementaux. L'expérience nous a démontré que la fermeture de services publics dans une région ou une localité donnée contribue fortement à sa dévitalisation. À l'inverse, le maintien, voire le développement de ces services a un effet sur l'emploi et sur la stabilité des communautés. Ce que vous reconnaissez de toute façon dans l'orientation 3.

Le deuxième élément à ajouter est l'importance des politiques familiales, non seulement nationales, mais aussi celles développées par les municipalités pour soutenir les familles et créer des milieux de vie qui soient propices à l'arrivée de nouvelles familles dans les régions du Québec. Là où des politiques familiales ancrées dans les réalités régionales ou locales ont été implantées, on observe une meilleure rétention des familles. C'est un acquis, récent peut-être, mais combien réel.

Une interdépendance à valoriser

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 4 du document de consultation « Une interdépendance à valoriser » aux pages 16 à 18.

Questions de consultation

Question 3a :	Comment peut-on valoriser la complémentarité entre la métropole et les régions, entre les milieux urbains et les milieux ruraux?
Question 3b :	Comment valoriser l'apport des différentes communautés du Québec?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Nous n'avons pas de réponse particulière en ce qui concerne la question 3a.

Par contre, en ce qui concerne la deuxième question de cette section du document, nous appuyons fortement l'idée de valoriser l'apport des différentes communautés du Québec. Cependant, en toute justice, il conviendrait de parler des nations autochtones et inuites, car leur principale revendication est d'être reconnus comme nations, leur permettant ainsi de négocier d'égal à égal avec les gouvernements.

Par ailleurs, s'il est important de placer l'apport autochtone parmi les enjeux de l'occupation des territoires, il convient de s'attarder aux difficultés rencontrées par les communautés dans leur développement économique et social. La plupart des communautés autochtones sont mal outillées pour mettre en oeuvre les réponses à des besoins urgents, comme l'accès à des infrastructures publiques, des logements décents, un vrai système d'éducation et des services de santé qui leur permettent de s'épanouir. L'exemple du document sur le développement énergétique est intéressant, mais force est de constater que toutes les nations autochtones n'ont pas les mêmes ressources, loin de là. Comment donc les municipalités environnantes peuvent-elles soutenir le développement des villages autochtones ? Le défi est là.

Partie II : orientations et propositions

Une vision et des principes à partager

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 5 du document de consultation « Une vision et des principes à partager » et à la section 6 « Des leviers pour faire la différence » aux pages 20 à 23.

Questions de consultation

Question 4a :	Êtes-vous en accord avec la vision et les grandes orientations qui visent le développement durable et l'occupation dynamique des territoires?
Question 4b :	Quels sont les aspects qui méritent d'être renforcés et dans quels sens?
Question 4c :	La dénomination occupation des territoires soulève beaucoup de questionnement et de réticences. Seriez-vous d'accord pour désigner ce projet autrement? Quelle serait votre proposition?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

La Centrale des syndicats du Québec souscrit à la vision et aux grandes orientations qui visent le développement durable et l'occupation dynamique des territoires. À cet égard, nous voulons souligner que notre Centrale mène actuellement une importante réflexion sur cette question, et ce, en conformité avec les décisions de notre Congrès. Pour la CSQ, la participation citoyenne constitue le moyen privilégié du renforcement de la démocratie. En ce sens, notre engagement au sein des communautés constitue un axe important de notre action syndicale qui se traduit par un engagement dans un projet couvrant les quatre champs d'intervention pour la construction d'un avenir viable : démocratique, écologique, pacifique et solidaire, exempt de discrimination et de harcèlement.

Quant à la dénomination « occupation des territoires », elle nous semble un peu prédatrice et nous préférons parler d'« habiter nos territoires ».

Les propositions

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 7 du document de consultation « Les propositions » aux pages 24 à 28.

Questions de consultation

Pour chacune des grandes orientations, des propositions sont soumises :

Question 5a :	Est-ce que certaines propositions pourraient être bonifiées ou ajoutées?
Question 5b :	Quelle proposition est selon vous la plus importante?
Question 5c :	À partir de la mission qui est la vôtre, comment votre organisation peut-elle s'engager? Que peut-elle faire de plus, <u>ou différemment</u> , pour contribuer?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Les propositions mises au jeu sont très intéressantes. Il nous semble toutefois, qu'il aurait été intéressant d'associer le mouvement des femmes à cette réflexion afin de vraiment bonifier les propositions et de s'assurer que ce projet tienne compte de la contribution spécifique des femmes au développement des communautés. Il n'est pas trop tard d'ici la conférence du mois d'avril, surtout que le Conseil du statut de la femme a constitué des portraits régionaux et déterminé, avec les femmes des milieux, les mesures à mettre en place pour encourager leur participation au développement local et régional.

Cela étant, nous avons choisi de répondre d'une manière plus spécifique à la question 5c.

D'entrée de jeu, nous voulons souligner que ce sont les enjeux de la ruralité qui ont amené la CSQ à prendre position plus clairement sur les questions de développement local et régional. Ainsi, en 1998, c'est lors des consultations menées par Solidarité rurale qui nous avons amorcé nos travaux. Aujourd'hui, la CSQ mène avec son Réseau d'action sociopolitique une démarche qui, au départ, a surtout porté sur les enjeux de la décentralisation sous ses multiples formes, particulièrement en ce qui concerne l'éducation, la santé, les politiques de formation de la main-d'œuvre et de développement régional. Nous soulignons à l'époque (2004-2006) que la décentralisation proposée par le gouvernement québécois se présente comme un modèle de gouvernance qui appelle les acteurs à se situer sur le plan de l'efficacité et de la productivité de l'action plutôt que sur le plan de la préservation du bien commun, de l'intérêt général.

Aujourd'hui, nous poursuivons notre compréhension des dynamiques de l'économie québécoise

en y intégrant, cette fois, l'apport des services publics comme élément contributif à cette économie et, inversement, l'effet de la fermeture de services publics ou de leur diminution sur la viabilité des communautés locales. Ce que nous souhaitons, c'est que nos syndicats affiliés et leurs membres deviennent de véritables acteurs dans la prise en main des communautés locales, soit en siégeant sur des instances de développement ou de formation de la main-d'œuvre, mais aussi dans des initiatives de revitalisation des communautés. Plusieurs de nos syndicats sont membres de coalitions régionales qui militent pour l'accès à des services de qualité, la lutte à la pauvreté, la protection des ressources naturelles ou, encore, sur les questions de redevances liées à l'exploitation des ressources naturelles. Les femmes du Réseau de la condition des femmes de la CSQ s'engagent concrètement auprès des groupes de femmes de leur région. Rappelons-nous que c'est le mouvement des femmes qui a milité sans relâche pour le financement d'infrastructures sociales, de services de garde dans toutes les régions du Québec et de politiques de conciliation famille-travail.

Par ailleurs, notre action se déploie dans des activités à l'intention des jeunes qui fréquentent les établissements d'enseignement ou les services de garde au Québec.

À titre d'exemple, la CSQ a créé avec ses partenaires, dont RECYC-QUÉBEC, le projet École verte Brundtland devenu le mouvement des Établissements verts Brundtland (EVB).

Notre projet permet de déterminer, de valoriser, de rendre visibles et de faire reconnaître les efforts que réalise déjà et quotidiennement un établissement pour améliorer la société et l'école québécoise. La remise du statut « Établissement vert Brundtland » constitue donc un moyen de reconnaissance sociale accordé à des établissements où les jeunes et les adultes s'engagent à éduquer et à agir pour un avenir viable, donc en faveur des 6R, pour un monde écologique, pacifique, solidaire et démocratique.

C'est ainsi qu'une activité de reconnaissance EVB, qu'elle ait lieu dans un établissement, au palier local (regroupement de plusieurs établissements d'un même syndicat) ou au palier régional (regroupement d'établissements de plus d'un syndicat), doit permettre à la population de connaître les actions, si petites soient-elles, réalisées par les jeunes et les adultes en ce qui concerne la conservation des ressources (réduction, recyclage et réutilisation), mais aussi celles en faveur de la non-violence, de la paix, de la démocratie, de la santé, de la solidarité, de l'ouverture sur la communauté locale et sur le monde (repenser notre système économique et nos valeurs ainsi que la redistribution de la richesse).

Actuellement, plus de 1 200 établissements sont accrédités Établissements verts Brundtland.

La CSQ mène d'autres initiatives qui peuvent être consultées à l'adresse suivante : www.evb.csq.qc.net.

Commentaires et réflexions supplémentaires

(Inscrivez vos commentaires et réflexions supplémentaires dans la section encadrée)

Commentaires et réflexions :

La Centrale des syndicats du Québec salue l'initiative de Solidarité rurale du Québec et souhaite être invitée à participer à la Conférence nationale sur l'avenir des territoires en avril prochain.

Merci d'avoir contribué à cette consultation

Pour acheminer votre formulaire :

- Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse consultation@territoires.qc.ca
- Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse
Solidarité rurale du Québec – Consultation
85, rue Notre-Dame, bureau 204
Nicolet (Québec) J3T 1V8

Commentaires et information :

Site Internet : www.territoires.qc.ca
Courriel : consultation@territoires.qc.ca
Téléphone : (819) 293-6825

Demeurez informé des suites de la démarche en vous abonnant à notre fil de nouvelles en [cliquant ici](#).